

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

PRESS INDEX



INITIÉE PAR

KANTAR



ET PRÉSENTÉE PAR BNP PARIBAS



BNP PARIBAS

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE

KANTAR



Le présent document relatif aux autres informations de Kantar a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF") le 19 septembre 2012, conformément à l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et de l'Instruction de l'AMF n°2006-07 en date du 25 juillet 2006. Le présent document a été établi sous la responsabilité de la société Kantar.

Le présent document complète la note d'information de Kantar visée par l'AMF le 18 septembre 2012 sous le numéro 12-448 relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Kantar.

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

Le présent document est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Kantar (www.kantarmedia.com), et des copies peuvent être obtenues sans frais sur simple demande auprès de :

BNP PARIBAS
4, rue d'Antin
75002 Paris

KANTAR
2, rue Francis Pedron
78240 Chambourcy

Sommaire

Page

1.	PRESENTATION DE L'OFFRE.....	3
1.1	Rappel des principales caractéristiques de l'Offre.....	3
1.2	Contexte de l'Offre	4
1.3	Coûts et modalités de financement de l'Offre.....	4
2.	PRESENTATION DE L'INITIATEUR : KANTAR	4
2.1	Informations générales concernant l'Initiateur	4
2.2	Informations financières concernant l'Initiateur.....	6
2.3	Organigramme simplifié de l'Initiateur.....	11
3.	PRESENTATION DE LA SOCIETE WPP Plc	11
3.1	Information générale concernant la société WPP Plc.....	11
3.2	Informations financières sélectionnées concernant WPP	12
4.	PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DE LA NOTE D'INFORMATION.....	13

1. PRESENTATION DE L'OFFRE

Le présent document a été établi conformément aux dispositions des articles 231-13, 231-16 et 231-18 du Règlement général de l'AMF dans le cadre de l'Offre (dont le terme est défini ci-dessous) déposée par la société Kantar le 3 septembre 2012.

1.1 Rappel des principales caractéristiques de l'Offre

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 233-1 2°, 234-2 et 235-2 du Règlement général de l'AMF, Kantar, société par actions simplifiée au capital de 1.610.000 Euros dont le siège social est sis 2 rue Francis Pedron, 78240 Chambourcy, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 612 034 496 (**Kantar** ou **l'Initiateur**) s'est engagée irrévocablement auprès de l'AMF à offrir aux actionnaires de la société Press Index, société anonyme, dont le siège social est situé 27 rue de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 412 568 933 et dont les actions sont admises aux négociations sur Alternext (ISIN : FR0010314963) (**Press Index** ou la **Société**), d'acquérir, dans les conditions décrites ci-après, la totalité de leurs actions Press Index au prix de 6,81 Euros par action, payable exclusivement en numéraire (**l'Offre**).

Il est précisé que le Conseil d'administration de Press Index en date du 26 juin 2012 a constaté que les conditions d'acquisition de 32 868 actions gratuites attribuées le 4 février 2010 étaient réunies depuis le 4 février 2012. A cette dernière date, en application de l'article L.225-197-1 du code de commerce, les actions gratuites étant des titres à émettre, l'augmentation de capital de Press Index correspondante était réputée réalisée du seul fait de cette acquisition. Toutefois, les formalités ayant trait aux modifications des statuts n'ont pas encore été effectuées. Le Conseil d'administration de Press Index tenu le 31 août 2012, a constaté l'émission des 32.868 actions gratuites et a donné tous pouvoirs à son Président pour procéder à ces formalités. Le capital émis de Press Index s'élève par conséquent à 5.043.036 Euros divisé en 1.681.012 actions de 3 Euros de valeur nominale chacune, à comparer à un capital tel qu'indiqué encore dans les statuts à la date de dépôt du présent projet de note, égal à 4.944.432 Euros divisé en 1.648.144 actions de 3 Euros de valeur nominale chacune.

Kantar est une filiale détenue indirectement à 100% par la société WPP plc, société immatriculée conformément au droit de Jersey dont le siège social est sis 22 Grenville Street, St Hélier, Jersey, JEA 8PX, Iles Anglo-Normandes, et dont les actions sont admises aux négociations sur le London Stock Exchange et le NASDAQ.

L'Offre fait suite à l'acquisition par Kantar, le 13 juillet 2012, de 1.446.139 actions Press Index représentant à la connaissance de l'Initiateur, 87,74% du capital de la Société (**l'Acquisition**). A la suite de l'Acquisition, l'Initiateur est tenu, conformément aux dispositions de l'article 234-2 et de l'article 235-2 du Règlement général de l'AMF, de déposer un projet d'offre publique visant la totalité du capital et des droits de vote de la société et des titres donnant accès au capital, et libellé à des conditions telles qu'il puisse être déclaré conforme par l'AMF.

BNP Paribas est l'établissement présentateur de l'Offre et garantit, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du Règlement général de l'AMF, la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée conformément à l'article 233-1-2° du Règlement général de l'AMF.

Dans l'hypothèse où, à la suite de l'Offre, les actions détenues par les actionnaires minoritaires de Press Index (excluant les actions gratuites visées par les contrats de liquidité) ne représenteraient pas plus de 5% du capital ou des droits de vote de la Société, Kantar a l'intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer toutes les actions Press Index non apportées à l'Offre, moyennant le prix de 6,81 Euros par action Press Index, égal au prix de l'Offre.

1.2 Contexte de l'Offre

L'ensemble des circonstances de la prise de contrôle par l'Initiateur, le détail du contexte et des modalités de l'Offre ainsi que les motifs de l'Offre sont décrites dans la note d'information de l'Initiateur qui a reçu le visa n°12-448 de l'AMF en date du 18 septembre 2012 dans le cadre de la déclaration de conformité de l'Offre. Cette note d'information est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Kantar (www.kantarmedia.com).

1.3 Coûts et modalités de financement de l'Offre

Le montant total des actions de la Société objet de l'Acquisition et de l'Offre est d'environ 11.168.216,13 Euros, étant précisé que l'Acquisition s'élève à 9.848.206,59 Euros et que le règlement des actions susceptibles d'être apportées à l'Offre représente un maximum de 1.320.009,54 Euros.

Le montant total des frais exposés dans le cadre de l'Offre s'élève à environ 460.000 Euros.

Le prix dû aux actionnaires de Press Index dans le cadre de l'Acquisition et de l'Offre sera financé grâce aux fonds propres de l'Initiateur.

Kantar dispose en 2012 de la trésorerie propre suffisante lui permettant d'acquérir sans aucun recours au groupe les actions de Press Index visées par l'Offre.

2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR : KANTAR

2.1 Informations générales concernant l'Initiateur

(a) Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est Kantar.

(b) Siège social

Le siège social de Kantar est 2, rue Francis Pedron – 78240 Chambourcy, France.

(c) Forme et nationalité

Kantar est une société par actions simplifiée de droit français.

(d) Registre du commerce

Kantar est immatriculé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 612 034 496.

(e) Durée et date d'immatriculation

La date d'immatriculation de Kantar est le 16 mars 1984.

La durée de Kantar est de 99 ans à compter de la date d'immatriculation, sauf dissolution anticipée ou prorogation, soit jusqu'au 6 avril 2060.

(f) Exercice social

L'exercice social de Kantar commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

(g) Objet social

Kantar a pour objet social, en France et dans tous pays :

- L'achat, la création, l'exploitation de tous instruments ou centres d'études, de recherches, de réalisations ou d'applications économiques concernant à tous les stades et dans tous les domaines, la production, la distribution et la consommation de tous produits de consommation et de tous services; sans exception ni réserves,
- Toutes prises de participations directes ou indirectes dans toutes affaires commerciales, industrielles ou immobilières, seule ou avec un tiers, pour son propre compte ou celui d'un tiers, au moyen d'achat, vente ou échange de toutes actions, parts sociales ou valeurs mobilières quelconques et, d'une manière générale, par la détention de tous titres de sociétés et, à cet effet, la société pourra notamment participer à toutes souscriptions, faire tous emplois de fonds, gérer et exploiter toutes participations dans toutes entreprises,
- Toutes prestations de services concernant la création, l'organisation, le développement, la gestion, le contrôle, la direction, la politique commerciale de toutes sociétés filiales ou non, et plus généralement, toutes prestations se rattachant directement ou indirectement à cet objet,
- Toutes opérations de financement, de crédit, de gestion, de trésorerie, de prêts, d'avances dans toutes participations et, d'une manière générale, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet,
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles financières, immobilières, mobilières ou agricoles se rattachant directement ou indirectement aux objets principaux ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou qui seraient de nature à favoriser le développement de la société.

(h) Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur

(i) Capital social

Le capital social de Kantar est de 1.610.000 Euros divisé en 35.000 actions de 46 Euros de valeur nominale.

(ii) Droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.

(iii) Répartition du capital

Le capital social de Kantar composé soit 35.000 actions de 46 Euros de valeur nominale, est détenu intégralement par la société Taylor Nelson Sofres SAS.

(iv) Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital de l'Initiateur.

(i) Organe d'administration et de direction

Le président de Kantar est M. Jean-Michel Portier.

(j) Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés a été choisi comme commissaire aux comptes titulaire de Kantar.

BEAS a été choisi comme commissaire aux comptes suppléant de Kantar.

(k) Description des activités de l'Initiateur

(i) Activités principales

Kantar est un spécialiste des services de l'information et de la maîtrise des medias.

Les activités principales de Kantar consistent à fournir à ses clients des prestations de conseil, des études de marché et des études marketing. Dans ce cadre, Kantar apporte son expertise dans les domaines suivants :

- Veille et analyse de l'information ;
- Expertise du sponsoring sportif ;
- Etudes média marché ;
- Veille des investissements publicitaires ;
- Veille des créations publicitaires ;
- Planning stratégique ;
- Veille de la musique ;
- Logiciels de médiaplanning et d'analyse.

(ii) Evènements exceptionnels et litiges significatifs

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont Kantar a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Kantar et/ou du groupe.

(iii) Employés

Kantar comptait, au 31 décembre 2011, 1.074 employés.

2.2 Informations financières concernant l'Initiateur

Les états financiers de Kantar relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011 figurent ci-après page suivante.

Désignation : KANTAR
 Adresse : 2 rue Francis Pedron 78241 CHAMBOURCY
 N°SIRET : 61203449600028

Durée N : 12
 Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2011	31/12/2010
Capital souscrit non appelé	I AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB	116 496	AC 116 496		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets, droits similaires	AF	10 600 809	AG 8 709 132	1 891 676	2 165 633
Fonds commercial (1)	AH	10 310 187	AI 5 702 263	4 607 924	3 979 134
Autres immobilisations incorporelles	AJ	163 820	AK	163 820	51 129
Avances, acomptes immob. Incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	2 793 160	AQ 1 134 735	1 658 424	1 042 116
Installations techniq., matériel, outillage	AR	883 860	AS 830 012	53 847	73 337
Autres immobilisations corporelles	AT	17 885 323	AU 14 550 511	3 334 812	3 917 769
Immobilisations en cours	AV	748 955	AW	748 955	635 193
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU	23 624 702	CV 317 488	23 307 214	22 952 449
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD	76	BE	76	76
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH	880 035	BI	880 035	881 224
TOTAL II	BJ	68 007 427	BK 31 360 639	36 646 787	35 698 064
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		177 800
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP	315 932	BQ	315 932	354 770
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances, acomptes versés/commandes	BV	199 401	BW	199 401	227 429
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	22 333 257	BY 440 363	21 892 893	20 354 623
Autres créances (3)	BZ	31 739 126	CA	31 739 126	26 100 457
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
(dt actions propres)					
Disponibilités	CF	44 513	CG	44 513	21 371 109
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	573 909	CI	573 909	639 811
TOTAL III	CJ	55 206 140	CK 440 363	54 765 776	69 226 001
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	123 213 567	1A 31 801 003	91 412 564	104 924 066
Renvois: (1) droit bail N-1		(2) Part -1 an immo. fin. N-1	CP	(3) Part à + 1 an [CR] N-1	
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation : KANTAR

Rubriques		31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : 1 610 000)	DA	1 610 000	1 610 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	8 302 282	8 302 282
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD	161 000	161 000
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.	DG	19 676 070	15 099 282
Report à nouveau	DH		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 710 927	12 076 787
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	41 460 280	37 249 353
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP	400 597	817 808
Provisions pour charges	DQ	4 866 733	4 438 681
TOTAL III	DR	5 267 330	5 256 489
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	176 630	21 345 614
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	70 510	169 252
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 783 119	11 219 687
Dettes fiscales et sociales	DY	23 432 286	20 899 171
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	893 359	1 071 182
Autres dettes	EA	4 064 408	3 986 622
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB	4 264 639	3 726 693
TOTAL IV	EC	44 684 953	62 418 223
Ecarts de conversion passif	V		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	91 412 564	104 924 066
Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	EF		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EG	44 614 443	62 248 970
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EH		21 345 614
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP	(balo)		
Dettes à plus d'un an	(balo)		
Dettes à moins d'un an	(balo)		

Désignation : KANTAR

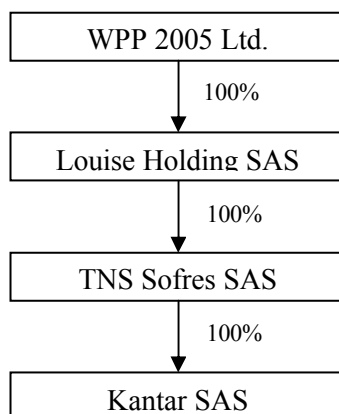
Rubriques	France		Exportation		31/12/2011		31/12/2010
Ventes de marchandises	FA	761 639	FB		FC	761 639	2 544 811
Production - biens	FD		FE		FF		
vendue - services	FG	94 440 698	FH	16 153 130	FI	110 593 829	103 145 258
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	95 202 338	FK	16 153 130	FL	111 355 468	105 690 069
Production stockée					FM	(38 838)	116 824
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		9 250
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	1 134 591	641 631
Autres produits (1) (11)					FQ	2 576	1 756
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	I				FR	112 453 798	106 459 531
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU	394 743	1 963 609
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	177 770	(31 135)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	32 906 727	29 946 853
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	3 632 106	3 401 832
Salaires et traitements					FY	38 824 215	37 902 428
Charges sociales (10)					FZ	16 952 525	15 895 020
DOTATIONS D'EXPLOITATION							
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	2 826 697	2 852 480
- dotations aux provisions					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	204 432	104 301
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	958 493	1 091 641
Autres charges (12)					GE	1 155 853	945 043
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)	II				GF	98 033 564	94 072 076
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	14 420 234	12 387 454
OPERATIONS EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI		
PRODUITS FINANCIERS							
Produits financiers de participations (5)					GJ	3 061 551	4 447 974
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	140 380	47 618
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 797	20 041
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN	81 228	29 663
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	V				GP	3 290 958	4 545 298
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	280 351	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 133	398
Différences négatives de change					GS	72 986	53 369
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	VI				GU	360 470	53 768
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 930 487	4 491 530
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	17 350 721	16 878 984

2053

Désignation : KANTAR

Renvois				
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont produits de locations immobilières		HY		
produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	1G		138 028
(3) Dont :		(balo) HP		
- Crédit-bail mobilier		(balo) HQ		
- Crédit-bail immobilier		(balo) 1H	1 391	27 488
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)		(balo) 1J	3 201 289	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		(balo) 1K		47 619
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		HX		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)		A1	326 530	77 573
(9) Dont transferts de charges		A2		
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)		A3		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A4		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
(13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives	A6			
obligatoires	A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Exercice N		
		Charges	Produits	
Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
		Charges	Produits	
Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s/exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.				

2.3 Organigramme simplifié de l'Initiateur



3. PRESENTATION DE LA SOCIETE WPP Plc

3.1 Information générale concernant la société WPP Plc

Kantar est une filiale française détenue à 100% indirectement (via TNS Sofres, Louise Holding et WPP 2005 Ltd) par WPP Plc (**WPP**), leader mondial dans la fourniture de services de communication avec un chiffre d'affaires publié de 10 milliards de livres sterling au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les actions de WPP sont admises aux négociations sur le London Stock Exchange et sur le NASDAQ. En mai 2012, sa capitalisation boursière s'élevait à 10,8 milliards de livres sterling.

WPP compte des sites d'exploitation à travers le Royaume-Uni, en Europe continentale, aux États-Unis, en Asie et en Australie et emploie près de 158 000 personnes (associés compris) travaillant dans 2.500 bureaux dans 107 pays.

Le groupe WPP intervient à l'échelle mondiale principalement dans les secteurs d'activités suivants :

- *Publicité* : services de publicité à l'échelle nationale et internationale via un large éventail d'agences spécialisées ;
- *Gestion des investissements média* : media planning, achat, parrainage spécialisé, services de divertissement ;
- *Affaires et relations publiques* : services dédiés aux entreprises, services consommateurs, services financiers et services de développement des marques ;
- *Marque et identité* : services de conception de marques pour les consommateurs, les entreprises et les employés, recouvrant l'identité, l'emballage, l'événementiel, la formation et la présentation ;
- *Communications santé* : solutions de commercialisation spécifiques pour les soins de santé, que ce soit en terme de publicité, d'enseignement médical ou de marketing en ligne ;
- *Communications spécialisées* : gamme de services spécialisés portant sur les supports de médias spécialisés, le marketing multiculturel, le marketing événementiel, le sport, la jeunesse, le marketing du divertissement, les entreprises, la technologie et les services de production ;

- *Services numériques*: accès à un portefeuille d'experts numériques.

Le rapport annuel de WPP pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 a été publié en mai 2012 et est disponible sur son site Internet : www.wpp.com.

3.2 Informations financières sélectionnées concernant WPP

Les états financiers de WPP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011 figurent ci-après :

Au 31 décembre 2011	2011 en m £	2012 en m £
Actifs non courants¹ (Non-current assets)		
Immobilisations incorporelles (Intangible assets)		
Écarts d'acquisition (Goodwill)	9.430,8	9.106,3
Autres (Other)	1.859,9	1.904,5
Immobilisations corporelles (Property plant and equipment)	728,3	708,4
Titres mis en équivalence et titres de participation (Interests in associates and joint ventures)	801,3	792,1
Autres actifs financiers non courants (Other investments)	190,8	173,7
Actifs d'impôts différés (Deferred tax assets)	86,0	79,1
Créances clients et autres créances (Trade and other receivables)	309,1	323,5
	13.406,2	13.087,6
Actifs courants (Currents assets)		
Stocks et en-cours (Inventory and work in progress)	333,9	366,0
Impôts sur les bénéfices recouvrables (Corporate income tax recoverable)	88,5	82,9
Créances clients et autres créances (Trade and other receivables)	8.919,7	8.843,4
Trésorerie et équivalent de trésorerie (Cash and short term deposits)	1.946,6	1.965,2
	11.288,7	11.257,5
Passif à court terme (Current liabilities)		
Fournisseurs et autres créditeurs (Trade and other payables)	(11.165,5)	(11.703,6)
Taxe sur les bénéfices à payer (Corporate income tax payable)	(113,4)	(115,8)
Découverts et prêts bancaires (Bank overdrafts and loans)	(518,4)	(255,4)
	(11.797,3)	(12.074,8)
Montant net du passif à court terme (Net current liabilities)	(508,6)	(817,3)
Total de l'actif net du passif courant (Total assets less current liabilities)	12.897,6	12.270,3
Dette non courante (Non current liabilities)		
Emprunts obligataires et bancaires (Bonds and bank loans)	(3.893,0)	(3.598,2)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (Trade and other payables)	(553,1)	(388,6)
Taxe sur les bénéfices à payer (Corporate income tax payable)	(379,5)	(481,8)
Passifs d'impôts différés (Deferred tax liabilities)	(741,4)	(750,7)
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi (Provision for post-employment benefits)	(282,3)	(241,5)
Provisions pour risques et charges (Provisions for liabilities and charges)	(154,0)	(161,6)
	(6.003,3)	(5.622,4)
Actif net (Net assets)	6.894,3	6.647,9
Capitaux propres (Equity)		
Capital libéré (Called-up share capital)	126,6	126,4
Primes d'émission (Share premium account)	105,7	54,5
Actions à émettre (Shares to be issued)	2,4	3,1
Prime de fusion (Merger reserve)	(5.136,2)	(5.136,8)
Autres réserves (Other reserves)	938,9	1.182,8

¹ Les états financiers originaux sont en langue anglaise. La traduction effectuée est une traduction libre.

Titres d'autocontrôle (<i>Own shares</i>)	(177,6)	(144,8)
Bénéfices mis en réserve (<i>Retained earnings</i>)	10.803,5	10.361,4
Propriétaires de parts de fonds d'actions (<i>Equity share owners' fund</i>)	6.663,3	6.446,6
Intérêts minoritaires (<i>Non-controlling interests</i>)	231,0	201,3
Total des capitaux propres (<i>Total equity</i>)	6.894,3	6.647,9

Signé au nom du Conseil:

Sir Martin Sorrel
Directeur général du groupe

Paul Richardson
Directeur financier du groupe

4. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DE LA NOTE D'INFORMATION

"J'atteste, après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, que le présent document qui a été déposé le 19 septembre 2012 auprès de l'AMF et qui sera diffusé le 20 septembre 2012, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par l'Instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF, dans le cadre de l'Offre initiée par Kantar et visant les actions de la société Press Index.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée".

Paris, le 19 septembre 2012

Kantar
Jean-Michel Portier, Président